Accord d’exclusivité entre XpFibre et Altitude Infra pour la reprise d’une partie des actifs de Covage

Titre de section niveau 2

Au gré des rachats et des changement d’actionnaires, Covage avait su rester un opérateur d’infrastructure neutre, pur wholesaler. Cette qualité faisait de cet acteur une référence sur le marché professionnel, reconnu comme tel autant par ses délégants que par ses clients.

Dans un paysage national où la concurrence sur le marché professionnel des services de communications électroniques reste anémique, les RIP 1G portés par Covage détonnent encore et toujours par leurs performances, leurs diversités concurrentielles d’offres de service et l’accompagnement de la transformation numérique des entreprises et administrations.

L’Avicca et ses membres se sont donc très tôt intéressés au rachat de Covage par un opérateur intégré, et ont été satisfaits de la décision de Bruxelles de céder l’ensemble des réseaux ayant une activité de commercialisation d’offres de gros pour le marché professionnel.

Altitude infra est un opérateur indépendant « wholesale only ». Filiale du Groupe Altitude, qui possède également l’opérateur Linkt, Altitude Infra s’est récemment fortement renforcé dans ce secteur du marché professionnel en reprenant KOSC, le premier opérateur neutre privé du marché professionnel. Il vient maintenant d’entrer en négociation exclusive avec Xp Fibre (Ex SFR FttH) pour la reprise d’une partie des actifs de Covage (25 filiales). Cette opération devrait permettre l’émergence d’un 3ème opérateur Wholesale entreprise, de taille à bousculer le quasi-duopole en place, et contribuer ainsi à accélérer la transition numérique des entreprises et services publics, en zone d’initiative publique (RIP) comme en zone d’initiative privée.

L’Avicca exprime donc sa satisfaction quant à cette annonce et reste, aux côtés de l’ensemble de ses adhérents, très attentive sur la finalisation de cette

opération dans toute sa dimension technique, financière et organisationnelle.

